

Le pouvoir burundais reste sourd après le message des évêques catholiques

RFI, 09-12-2014 Burundi : le ministre de l'Intérieur esquive les accusations de fraudes La conférence des évêques catholiques du Burundi a dénoncé avec force, lundi, « beaucoup d'irrégularités » constatées dans la distribution des cartes d'identité, indispensables pour l'enrôlement des électeurs en cours en vue des élections générales de prise de position qui suscite de fortes tensions politiques dans le pays. Hier, le ministre burundais de l'Intérieur, Edouard Nduwimana (photo), lui a répondu au cours d'une conférence de presse.

Du message des évêques catholiques du Burundi, principale force morale du pays, le ministre de l'Intérieur n'a apparemment retenu que le passage où ils appellent les Burundais à se faire enrôler en masse. Edouard Nduwimana les en remercie. Les critiques sur l'instrumentalisation de la justice par le pouvoir burundais en vue d'écarter ses opposants, sur le problème d'insécurité au Burundi ou encore la dénonciation par les prêtres de l'Église catholique des allégations de fraude dans l'enrôlement des électeurs qui passe par une distribution anarchique des cartes d'identité, le ministre burundais de l'Intérieur ne les a pas entendus. Mais lorsque l'on insiste, il finit par expliquer qu'il y a eu un apaisement. Mais le plus important et c'est la chose sur laquelle on devrait insister, c'est que ces irrégularités sont maintenant jugulées, a insisté Edouard Nduwimana. Mais les associations civiles burundaises continuent de dénoncer une fraude qu'elles qualifient de massive et qui est de nature à fausser la suite du processus électoral au Burundi. Quelle est l'ampleur de cette fraude ? Combien de vraies-fausses cartes d'identité ont été distribuées par les administratifs locaux au cours des deux dernières semaines ? La gravité des faits, par rapport à la poursuite du processus électoral, c'est à la Ceni de répondre, ce n'est pas le ministre de l'Intérieur parce que ce n'est pas le ministre de l'Intérieur qui organise les élections. La Ceni reconnaît, elle, « quelques irrégularités », mais « elles ne sont pas de nature à invalider tout le processus enrôlement », selon son porte-parole, Prosper Ntahorwamiye.